

Calade Centre Socioculturel Intercom

3 services

Service | Mis à jour le 4 janvier 2022

Calade Pro - Prêt de voiture ou de scooter

● Disponible | Gard

Service cumulable

Frais à charge du bénéficiaire

Mobilité

Accompagnement, Aide matérielle

Mise à disposition d'une voiture ou d'un scooter pour des personnes qui reprennent un emploi ou accèdent à une formation.

En présentiel

1 RUE DE LA POTERIE
30250 SOMMIERES BP 81005

Fréquence et horaires

Mise à disposition pour deux mois

Publics

Profils

- Tout le monde

Critères

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire

Pré-requis, compétences

- Aucun

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Envoyer un mail avec une fiche de prescription
- Téléphoner

Pour le bénéficiaire

- Envoyer un mail
- Se présenter
- Téléphoner

Frais

Adhésion à l'association Calade : 5 euros pour une année Participation aux frais de mise à disposition du véhicule : 10 euros par semaine

Justificatifs

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Permis de conduire en cours de validité
- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif d'une embauche de +de 3 mois en Contrat à durée déterminée (CDD), Contrat à durée déterminée (CDI), intérim
- Attestation d'inscription pole emploi
- Attestation Revenu Social de Solidarité (RSA)
- Attestation Allocation Spécifique de Solidarité
- Attestation Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Attestation Caisse Allocation Familiale (CAF)
- Justificatif d'entrée en formation

 [Connectez-vous](#)

Accédez aux informations de contact et mobilisez ce service pour votre bénéficiaire.

Description

Calade met à disposition une voiture ou un scooter pour les personnes qui reprennent un emploi ou accèdent à une formation, et accompagne les participants et participantes à trouver une solution pérenne à l'issue du prêt.

Le véhicule est mis à disposition de la personne qui s'engage à ne l'utiliser que pour des déplacements entre son domicile et son lieu de travail ou de formation. Deux rendez-vous par mois permettent de travailler sur le projet de mobilité de la personne.

L'accès à Calade Pro est soumis à une éligibilité dans le cadre du fonds social européen. La personne doit bénéficier d'une orientation faite par son référent ou sa référente : Pôle emploi, département, mission locale jeunes, CCAS.